



NE LAISSONS AUCUN RÉPIT À CE GOUVERNEMENT POURSUIVONS LA MOBILISATION JUSQU'AU RETRAIT!

La journée de grève et de manifestation interprofessionnelle du 6 février a démontré une nouvelle fois que la mobilisation contre la contre-réforme des retraites s'ancre dans la durée à un niveau exceptionnel.

Le gouvernement est plus que jamais isolé et affaibli alors que son projet est rejeté par la majorité de l'opinion, des syndicats, des partis politiques et des professions. Le début de l'examen du projet de loi en commission à l'Assemblée nationale, comme l'avis lapidaire du Conseil d'État, démontre que ce projet est non seulement une attaque contre les salarié·es de ce pays mais aussi qu'il est bancal, non financé, parcellaire et mensonger. Cela confirme les analyses de la CGT et de l'inter-syndicale.

Plus que jamais, les salarié·es en lutte peuvent faire reculer le gouvernement en continuant et en renforçant la mobilisation le 13 et 20 février 2020.

Et dans l'Éducation nationale, on en est où de la réforme?



Après les promesses du gouvernement sur les futures augmentations des enseignant·es pour éviter les baisses de pensions, Jean Michel Blanquer s'était engagé sur une revalorisation de 10 milliards jusqu'en 2037. Puis nouveau coup de théâtre: ce ne serait **que 500 millions pour 2021 et une loi de programmation que pour la période 2021-2026.**

Pour y parvenir, le ministre promet un vaste dialogue social. Mais **pendant 3 semaines de réunions lunaires avec les organisations syndicales, le ministère n'a jamais abordé le sujet des salaires.** Il s'est contenté de poser des séries de questions sur le métier enseignant, en particulier sur le travail en équipe, l'orientation, le remplacement, la formation...

En résumé, on ne parle que des contreparties exigées pour une augmentation des enseignant·es en oubliant totalement toutes les autres catégories de personnels de l'Éducation nationale !!

Quelles revalorisations? Le ministre se moque-t-il des personnels ?

Il aura fallu attendre le 7 février pour connaître les pistes de « revalorisation » mais uniquement sur les 500 millions d'euros annoncées pour janvier 2021. Pour la fameuse loi de programmation sur plusieurs années, il faudra patienter !

Alors, 500 millions pour tou·tes? Pas vraiment... Seulement la moitié environ pour augmenter les seul·es professeur·es, CPE et Psy-En et rien pour les autres...

Le ministère nous demande de choisir entre **4 scénarii de versement d'une « prime d'attractivité » dégressive** (versée au choix du 2ème au 5ème échelon, du 2ème au 6ème, du 2ème au 8ème ou du 2ème au 11ème) favorables aux premiers échelons et donc aux personnels né·es avant 1975. Avec ces pistes ministérielles, les organisations syndicales doivent choisir entre revaloriser correctement une petite minorité de collègues ou verser une aumône à une majorité. Scandaleux !

Et pour le reste des 500 millions ? Une éventuelle hausse du taux d'accès à la Hors-classe, à une répartition différente de l'accès à la classe exceptionnelle... et surtout une hausse des heures supplémentaires pour le remplacement interne dans les **établissements et des indemnités de formations pendant les vacances !**

Pour la CGT Educ'action, ce marché de dupe est inacceptable. Elle refuse une revalorisation sous forme d'une prime qui peut être abandonnée à tout moment ou des heures supplémentaires pénalisant les femmes.

Avec la CGT Educ'action, revendiquons :

L'abandon de la réforme des retraites et une revalorisation salariale immédiate de 400€, une hausse de la valeur du point d'indice et des grilles indiciaires;

Des revalorisations sans contrepartie, pour TOUS les personnels de l'Éducation nationale.

Et la lutte contre E3C : halte à la répression

Après 3 semaines de contestation et de grève des élèves et des personnels entraînant des perturbations dans des centaines d'établissements, la communauté éducative reste très opposée aux E3C.

Pour l'heure, la seule réponse du ministre est autoritaire et sécuritaire : zéro collectif, intimidations, intervention des forces de l'ordre, gardes à vue d'élèves, menaces de sanction contre les personnels. En grandes difficultés, il concède des « aménagements » annoncés le 11 Mars.

La CGT soutient les mobilisations des personnels qui refusent les E3C, exige leur suppression et un retour au bac cadré nationalement avec des épreuves finales sans contrôle continu.

Elle exige du ministre de faire cesser la répression contre les lycéen·nes et les personnels.



La CGT Educ'action soutient toutes les initiatives de mobilisations contre le projet de réforme des retraites, les E3C, les baisses de DHG...

Elle appelle les personnels à se joindre, y compris par la grève, à toutes les initiatives locales et interprofessionnelles, et à construire la journée de mobilisation interprofessionnelle du 13 février à l'appel de la CGT.

La CGT Educ'action appelle tous les personnels se joindre à la grève et à la manifestation interprofessionnelle du 20 février initiée par l'intersyndicale contre le projet de réforme des retraites.